

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Chers adhérents,

La cuvée du baccalauréat 2011 va commencer. Cette année encore nous nous demanderons : nos élèves pourront-ils faire valoir leurs acquis ? Les cours que nous avons faits auront-ils permis de couvrir suffisamment le programme ? C'est aussi un moment propice aux remises en questions et aux projets : comment commencer l'année prochaine pour éviter les écueils de cette année ? Quelles idées nouvelles méritent d'être reprises ?

Entre bilans et perspectives, ce mois de juin 2011 est une occasion toute particulière pour mener ce questionnement : la réforme des lycées s'appliquera aux Premières dès la rentrée, et les professeurs de philosophie sont sollicités pour y participer. Que faire de cet appel ? Le boycotter purement et simplement, au risque de voir notre enseignement se replier de plus en plus sur lui-même et se marginaliser encore davantage ? Y répondre, en toute conscience des risques ? Mais comment ?

Ces questions se posent à chacun, et une fois de plus, c'est isolément que les professeurs de philosophie doivent y faire face. Pourtant il y va bien de l'avenir de notre métier, et une réflexion collective s'impose. C'est à cette réflexion que l'Acireph consacra cette année ses Journées d'études, dont vous trouverez la présentation dans ce bulletin. Que vous soyez concernés dès aujourd'hui par ces interventions en amont de la Terminale en « accompagnement personnalisé », ou en « Enseignement d'exploration » par exemple, que vous les découvriez dans ces colonnes, ou encore que vous ayez une réticence à vous lancer dans ce type d'expérience, vous êtes chaleureusement invités à participer à nos Journées d'étude, pour contribuer à l'analyse de la situation toute nouvelle dans laquelle se trouve l'enseignement de la philosophie.

Mais en attendant ce rendez-vous annuel, il faudra corriger les copies du baccalauréat. Ce sera une nouvelle fois l'occasion de découvrir que nos élèves n'ont finalement pas appris ce que nous étions censés leur enseigner, et de s'apercevoir à nouveau combien les épreuves du baccalauréat peuvent être inadaptées aux élèves des séries technologiques en particulier. Cette année encore on pourra sans aucun doute faire le même constat que les années précédentes.

Ce qui a changé, c'est que plus personne ne le nie ! Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il est urgent de faire évoluer les épreuves dans les séries technologiques, et nous avons quelques raisons d'espérer que ce chantier soit enfin mis en œuvre par l'Inspection Générale, dans les mois qui viennent. L'Acireph participera à la réflexion sur ce que pourraient être de « bonnes épreuves de philo », c'est-à-dire des épreuves à la fois justes et pertinentes pour évaluer les savoirs et les acquis des élèves en philosophie.

Pour que cette réflexion soit riche, et qu'elle permette l'élaboration de propositions intéressantes, originales, et passées au crible de la critique, il est important que chacun d'entre vous contribue au débat qui est lancé sur listireph à ce sujet. En effet l'Acireph est une association nationale, ses membres sont répartis dans toute la France ; pour échanger et confronter nos analyses de vives voix nous n'avons que peu d'occasions, et les réunions du CA, bien qu'elles soient ouvertes à tous, ont lieu à Paris.

Profitons de listireph pour faire avancer les choses plus rapidement ! N'hésitez pas à y intervenir. C'est la liste des adhérents de l'Acireph : elle vous appartient.

En attendant de vous lire, je vous souhaite une bonne cuvée 2011, la réussite de vos élèves, et bien sûr de bonnes vacances !

Cécile Victorri

*Philosophie en Seconde : un piège ou une chance
pour la philosophie ?*

**Journées d'étude de l'ACIREPH
22 et 23 octobre 2011**

**Lycée Ravel
89 cours de Vincennes 75020 Paris
Métro Porte de Vincennes**

Le 18 novembre dernier, le ministre Luc Chatel a annoncé, lors de la cérémonie d'ouverture de la Journée Internationale de la Philosophie à l'Unesco, qu'il envisageait de « développer un enseignement de la philosophie avant la classe terminale », « d'explorer de nouvelles pistes pour un enseignement anticipé de cette discipline », et de proposer aux professeurs de philosophie d'explorer « de nouvelles modalités d'apprentissage anticipé », et ce, dès la classe de Seconde. Au B.O. du 3 mars 2011, paraissait la circulaire « Philosophie au lycée avant la classe terminale » contenant l'appel à projets et le cahier des charges de ces nouvelles modalités.

Cette annonce a eu un écho médiatique fort, a suscité de nombreuses et diverses réactions, dont celle de l'Acireph, et, semble-t-il, un certain nombre de dépôts de projets par les collègues dans leurs établissements.

La question est de savoir s'il s'agit là d'un piège pour l'enseignement de la philosophie, ou bien d'une chance à saisir, d'une opportunité. Nous pensons que cela vaut la peine d'y réfléchir sérieusement.

Une première source de défiance tient à la mise en œuvre de cette innovation sur le mode du volontariat et de l'appel à projets, dans le cadre de l'autonomie des établissements. Beaucoup y ont vu le risque que le seul but de cette opération soit de compenser les pertes horaires subies par les professeurs de philosophie, que cela participe à la remise en cause des statuts, des horaires et programmes nationaux, et que cela mette les disciplines en concurrence pour obtenir des heures dans le cadre des DHG. Ces risques sont sans doute réels, mais concernent davantage la politique d'ensemble que mène ce ministère que le cas spécifique de l'enseignement de la philosophie. Reste que cela conditionne fortement le cadre dans lequel cet enseignement en Seconde se fera, et la nature même des projets qui se mèneront à ce titre. Jusqu'à quel point cette contrainte en menace-t-elle la nature philosophique ?

Deuxième source de préoccupation : la réforme du lycée devant se faire à moyens constants, il n'est pas question de créer les postes supplémentaires qui seraient nécessaires à la création d'un « enseignement d'exploration » de philosophie en Seconde suivi d'un horaire de philosophie suffisant en Première. Dans son discours à l'Unesco, le ministre prend l'engagement de ne pas toucher aux horaires de la terminale tels qu'ils sont actuellement, ce qui explique sans doute l'expression d'« enseignement anticipé » qu'il utilise. Il n'est donc pas question d'une progressivité, ni de créer un cursus de trois ans de philosophie avec des programmes définissant cette progressivité, ce que l'Acireph revendique depuis longtemps. Est-ce une raison suffisante pour refuser de s'inscrire dans cette démarche ?

Une troisième source de préoccupation vient du fait que les deux textes (discours de Chatel et circulaire du B.O.) situent l'enseignement « anticipé » de philosophie dans des « approches interdisciplinaires et transversales », avec des modalités très variées : « interventions du professeur de philosophie » dans les enseignements d'exploration « littérature et société », « images et langages », « méthodes et pratiques scientifiques » ; interventions ciblées dans les cours des autres disciplines (l'essentiel du cahier des charges consiste en suggestions de relations avec les programmes des dif-

férentes disciplines) ; prise en charge d'une partie de l'accompagnement personnalisé ; de participation aux TPE en première... Tout cela donne une impression de dispersion ; on a parlé de « dilution », de « saupoudrage », et certains craignent que l'identité du professeur et du cours de philosophie ne s'y perde ; cela fait débat entre nous, à ceux qui disent « c'est mieux que rien, prenons », d'autres répondent « mieux vaut rien que cela ».

Pourrait-on considérer au contraire que cela offre la possibilité de poser clairement et concrètement le rapport de la philosophie aux autres disciplines ? La philosophie se dilue-t-elle au contact des autres disciplines ? Ou bien y trouve-t-elle la possibilité de s'attaquer à des questions avec les apports des autres disciplines ? Et si c'était le moment de faire entrer dans la conception même de l'enseignement de la philosophie ce qu'en disait Canguilhem : « *la philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère* » (Introduction de *Le normal et le pathologique*, PUF Quadrige p. 7) ? L'état des savoirs et de la pensée aujourd'hui n'est-il pas tel que les seules ressources de la philosophie ne suffisent plus à traiter des problèmes tels que ceux du langage, de l'art, de la justice, de la conscience (pour s'en tenir à quelques unes des notions du programme actuel) ? Ne faut-il pas alors voir dans ces propositions d'extension une occasion pour l'enseignement de la philosophie de retrouver davantage de sens et de vitalité ?

D'autre part, beaucoup de collègues de philosophie ont déjà, dans le passé, fait « des expériences » ou mené des projets avec des élèves de Seconde et Première, souvent en interdisciplinarité. Un certain nombre de projets sont déposés pour la rentrée 2011. En prendre connaissance, les analyser, les confronter est une autre manière de réfléchir aux questions ci-dessus : quels en sont les objectifs et les contenus ? Quel(s) rôle(s) y joue la philosophie, aussi bien dans son rapport aux autres disciplines impliquées que dans la formation des élèves ? Quelles pratiques pédagogiques sont mises en œuvre ? Quel type de travail est proposé aux élèves ? Quelles modalités d'évaluation, éventuellement nouvelles ?

Faut-il refuser une extension de l'enseignement de la philosophie au motif qu'il n'assure pas la progressivité que nous souhaitons ?

Qu'est-ce que la formation philosophique a à craindre de l'interdisciplinarité ou qu'est-ce qu'elle a à y gagner ?

Quel cadre une telle intervention de la philosophie requiert-elle ? Quelles pratiques pédagogiques ? Quelles modalités d'évaluation ?

Quels bilans pouvons-nous faire des expériences déjà menées par les collègues par le passé ?

Quels sont les objectifs et les contenus des projets que les collègues volontaires ont proposés, ou proposeront ?

Pouvons-nous en dégager des traits communs ?

Acireph

Association pour la création d'instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie

Pour plus de renseignements, consultez notre site : www.acireph.org

BULLETIN D'ADHESION et/ou D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ACIREPH

*(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)*

- Je m'inscris aux journées d'étude 2011, **je paye 20 euros**
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2011/2012, **je paye 25 euros**
- Je m'inscris aux journées d'étude 2011 & j'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2011/2012, **je paye 35 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ?

oui non

(Si oui, vérifiez que vous avez indiqué lisiblement votre adresse mail ci-dessus)

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?

oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ?

oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)

à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

N'hésitez pas à consulter le site de l'ACIREPh

- www.acireph.org -